

# GARANTIE

## Garantie limitée de 1 an destinée aux consommateurs par Unicanvas

Le détaillant autorisé de ce produit offre, en accord avec le fabricant "Unicanvas", la garantie suivante:

La garantie est d'une durée d'un an à partir de la date d'achat par l'acheteur original. Cette garantie n'est pas transférable et concerne que le propriétaire original qui en fait un usage personnel et non commercial. (Il est fortement recommandé que le propriétaire original, conserve une preuve d'achat. Ces informations seront exigées avant de considérer une demande faite sous garantie).

### LA GARANTIE COUVRE TOUS LES PRODUITS UNICANVAS

**Cette garantie ne couvre pas les dommages causés sous les conditions qui ne sont pas liées aux matériaux et à la main-d'oeuvre utilisés lors de la fabrication du produit.**

### CERTAINES DE CES CONDITIONS SANS TOUTEFOIS Y ÊTRE LIMITÉES SONT:

- Les dommages causés par ou découlant d'une mauvaise installation;
- Les dommages causés par ou découlant d'une installation ou de l'utilisation d'un accessoire n'ayant pas été autorisé par UNICANVAS;
- Les dommages résultant d'une installation ou d'une utilisation allant à l'encontre des instructions contenues dans le manuel du propriétaire;
- Les dommages causés par ou résultant d'un accident;
- Les dommages causés par: tempête, orage, vents excessifs, pluie abondante, l'accumulation d'eau ou tout autres sinistres naturels;
- Les dommages résultant d'une altération ou modification faite par une personne autre que celles autorisées par UNICANVAS.

### CETTE GARANTIE COUVRE:

- La décoloration extrême (il est toutefois normal d'observer une légère décoloration causée par les rayons ultraviolets du soleil).
- La moisissure (cependant, la moisissure peut apparaître si la saleté n'est pas enlevée, ou si le produit est remis humide)
- L'excès de crevasse, d'écaillage, de durcissement, lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales
- Tout bris dans le mécanisme de la quincaillerie de l'auvent, lorsque celui-ci est utilisé dans des conditions normales. Les conditions sous lesquelles cette clause ne s'applique pas, sont décrites dans le paragraphe précédent.

### RESPONSABILITÉS DE L'ACHETEUR

Pour obtenir réparation sur une pièce défectueuse, l'acheteur doit retourner la ou les pièces défectueuses au détaillant UNICANVAS autorisé le plus proche avec une copie de la preuve d'achat. Les frais de transport pour acheminer les pièces du détaillant à l'usine Unicanvas, et de l'usine Unicanvas au détaillant seront défrayés par Unicanvas si le produit est couvert par la garantie de 1 an. Si Unicanvas juge que le produit n'est pas couvert par la garantie, à ce moment, il facturera la totalité des frais de transport au détaillant et celui-ci les réclamera à l'acheteur lors de la reprise de marchandise. **Les frais de transport du client au détaillant et du détaillant au client sont toujours l'entière responsabilité de l'acheteur.**

Pour obtenir les coordonnées du détaillant UNICANVAS autorisé le plus proche, téléphonez au 1-418-423-7558 ou contactez nous sur [www.unicanvas.com](http://www.unicanvas.com)

### RESPONSABILITÉS DU FABRICANT

Le fabricant devra effectuer la réparation dans un délai raisonnable et expédier les pièces réparées au détaillant autorisé dans les plus brefs délais.

Le fabricant s'engage à défrayer les frais de transport du détaillant à UNICANVAS et d'Unicanvas au détaillant durant les premiers 90 jours à partir de la date d'achat par l'acheteur original.

UNICANVAS N'AUTORISE AUCUNE PERSONNE OU COMPAGNIE À CRÉER DES OBLIGATIONS DE GARANTIE OU RESPONSABILITÉ EN SON NOM.